

Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 8 juillet 2022

N° CP-2022-7-12-17

N° applicatif 4114

12^{ème} Commission

Commission Centre Alsace et de l'équité territoriale

Service instructeur

Service de l'environnement

Service consulté

MISE EN OEUVRE D'ACTIONS DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHE GERPLAN

Résumé : Dans le cadre de la programmation GERPLAN 2022, la Collectivité européenne d'Alsace est sollicitée pour la mise en œuvre de huit opérations relevant des domaines de l'environnement, de l'agriculture, de l'alimentation, du paysage et de la sensibilisation au cadre de vie. Il vous est proposé de soutenir ces projets pour un montant total de subvention de 22 807 € (dont 4 013 € en investissement et 18 794 € en fonctionnement) ; projets qui ont fait l'objet d'un avis favorable de la 2e commission et de chacune des commissions territoriales concernées lors de leur séance de juin.

Le GERPLAN (Plan de Gestion de l'Espace Rural et Péri-urbain) est une démarche de territoire collective, initiée et accompagnée par la Collectivité européenne d'Alsace et portée par les structures intercommunales.

Ses objectifs sont :

- de croiser les enjeux environnementaux, paysagers, agricoles et alimentaires du territoire concerné, sur la base d'un diagnostic partagé et d'une forte concertation entre acteurs locaux,
- d'établir une feuille de route collective et opérationnelle, validée par tous pour répondre à ces enjeux.

Cette feuille de route se décline par la mise en œuvre d'actions, programmées annuellement par chaque structure intercommunale engagée dans la démarche, portées par différents acteurs, publics, associatifs ou privés et soutenues financièrement, si elles répondent bien aux critères exigés, par la Collectivité européenne d'Alsace.

La Collectivité européenne d'Alsace est ainsi sollicitée pour la mise en œuvre de huit opérations inscrites à la programmation GERPLAN 2022 de la Communauté de Communes Sundgau et de Mulhouse Alsace Agglomération.

Ces projets ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission aux dynamiques économiques, touristique, agricole, de l'emploi et aux transitions énergétiques et climatiques, ainsi que des 14^e et 15^e Commissions territoriales (Agglomération de Mulhouse et Sud Alsace, Saint-Louis, Sundgau, Thur-Doller) de juin 2022.

Territoire Agglomération de Mulhouse

Dans le cadre du GERPLAN de Mulhouse Alsace Agglomération, la commune de RIXHEIM sollicite une subvention de fonctionnement d'un montant 1 824 € pour l'organisation d'une semaine de sensibilisation de ses habitants au développement durable et à la protection de l'environnement. Un programme riche et varié à l'affiche : balades thématiques, vie dans la nature, ateliers sur le jardin au naturel, la consommation responsable, la protection de la biodiversité, etc.

Territoire Sud Alsace, Saint-Louis, Sundgau, Thur-Doller

La commune d'ALTKIRCH sollicite une subvention de fonctionnement de 600 € pour mener une opération de sensibilisation sur la thématique du verger auprès des classes de CM1/CM2 de son école élémentaire.

La Communauté de Communes Sundgau sollicite un soutien financier en fonctionnement :

- d'un montant de 1 978 € pour réaliser un programme d'animations grand public sur la thématique des espaces naturels et de la biodiversité
- d'un montant de 11 614 € pour porter un programme d'animations nature auprès d'un public jeune (accompagnement et mise en place de jardins et de haies, formation à la cuisine avec des plantes sauvages...).

La commune d'ILLFURTH quant à elle sollicite un soutien financier pour trois projets :

- la construction d'un hôtel à hirondelles accompagné de la sensibilisation des écoliers à la biologie de cet oiseau, pour un montant de subvention d'investissement de 3 091 €
- une campagne de sensibilisation des scolaires sur le thème des vergers, pour un montant de subvention de fonctionnement de 1 230 €
- la création de panneaux pédagogiques, en lien avec les scolaires, pour mieux appréhender et faire découvrir la zone « nature » de la commune, pour un montant de subvention d'investissement de 922 €.

Afin de mieux se faire connaître des habitants et de promouvoir les produits fermiers qu'il propose via son magasin en vente directe de SPECHBACH, le GIE des Producteurs fermiers du Sundgau sollicite une subvention de fonctionnement de 1 548 €. Il envisage ainsi la réalisation d'une campagne de communication basée sur des encarts publicitaires, flyers et affiches.

La liste de ces huit opérations ainsi que leur imputation budgétaire sont annexées au présent rapport.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'accorder, dans le cadre de la démarche GERPLAN, une subvention à chacun des porteurs de projets des opérations listées dans le tableau annexé au rapport, dont le montant total s'élève à 22 807 € (dont 4 013 € en investissement et 18 794 € en fonctionnement). Les imputations budgétaires de chacune des opérations y sont également précisées.

Les subventions correspondantes feront l'objet d'un versement unique en fin d'opération.

Les crédits nécessaires seront imputés aux programmes P226O002T05 pour l'investissement et P226O002TO6 pour le fonctionnement.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Frédéric BIERRY